



Les *Rhus* attaquent Chaudanne

par Pierre Millet

Pierre Millet, 7 rue Victor Considérant, F – 25000 Besançon
Courriel : genepi4@wanadoo.fr

Résumé – La redécouverte, après plusieurs années de latence, de *Rhus radicans* L. subsp. *rydbergii* (Small ex Rydb.) McNeil sur une colline de Besançon est aussi surprenante qu'inquiétante. Commune au Canada, redoutée des populations, cette plante est à bannir de notre territoire en raison des dermatites graves qu'elle peut causer. Le toxicodendrol qu'elle contient est un puissant allergène capable de survivre dans les parties mortes de la plante et contaminer les personnes qui les manipulent. Introduite au 17^e siècle pour ses qualités ornementales, c'est une plante médicinale appréciée en homéopathie. Sa recherche à des fins d'éradication est indispensable; nous avons pour cela un devoir d'information envers le public.

Mots-clés : *Rhus radicans*, allergène, dermatite, toxicodendrol.

Vous l'avez compris, il ne s'agit pas d'une avancée de l'armée rouge, mais d'une plante dont l'observation récente sur la colline de Chaudanne à Besançon ne peut laisser insensibles les botanistes que nous sommes, ainsi que nos concitoyens.

Rhus radicans L. subsp. *rydbergii* (Small ex Rydb.) McNeil, est le nom scientifique de l'intrus. Il est identifié au Canada sous le nom d'« herbe à la puce », d'« herbe du diable », de « bois de chien » ou de « poison ivy ». Ces qualificatifs ne laissent aucun doute sur les propriétés de la plante. En effet, aucun autre végétal n'a aussi mauvaise réputation. Il est fréquent de trouver dans les forêts québécoises des petits panneaux signalétiques indiquant son existence.

On peut facilement expliquer sa présence à Chaudanne par la dispersion des graines par les oiseaux. En effet, jusqu'en 1957, le Jardin botanique de Besançon occupait l'emplacement actuel de la maternité de l'hôpital, Rond-point de Chamars. Un plant de *Rhus* y était cultivé dans la collection des plantes médicinales. Il fructifiait et les oiseaux se sont chargés de son transport vers Chaudanne. C'est au cours de nos



Pierre Millet

Rhus radicans L. subsp. *rydbergii* (Small ex Rydb.) McNeil, bien connu en homéopathie sous le nom de *Rhus tox* (les fleurs qu'on aperçoit appartiennent à *Clematis vitalba*).

sorties de récolte de graines pour le Jardin botanique, vers 1965, que nous avons observé la première fois sa présence sur un mur.

Aussitôt que nous l'avons découvert, nous avons contacté le propriétaire des lieux, qui a pratiqué dans un premier temps un soigneur désherbage avec un débroussaillant. C'était mal connaître cette plante qui présente une vitalité à toute épreuve.

L'année suivante elle réapparaissait. Pour obtenir une meilleure efficacité, le propriétaire appliqua sur les parois du mur un crépi épais supposé « étouffer » racines et rameaux.

Pendant plusieurs années, tout semblait parfait. Nous observions l'endroit avec attention, et c'est en 2004 que nous avons observé à nouveau les feuilles caractéristiques de *Rhus radicans*. Il réapparaissait une nou-

velle fois en mélange avec d'autres plantes arbustives.

Prévenu, le maître des lieux entreprit une éradication. Celle-ci fut insuffisante pour exterminer la plante. En juillet 2005, nous constatons non seulement sa bonne santé et son bon développement, mais aussi son extension au pied d'une haie située à une trentaine de mètres.

Dans les années 1960/1970, *Rhus radicans* est également allé se loger au cimetière des Chaprais, où une graine avait germé entre les pierres mal jointes d'une tombe. Quelques jardiniers municipaux chargés de l'entretien ont subi des démangeaisons, des rougeurs et parfois des cloques, symptômes de la contamination. Leur travail d'élimination fut efficace; on ne trouve plus la moindre trace de la plante depuis longtemps.

Ceci est la preuve que la dissémination est possible à plusieurs kilomètres de son lieu d'implantation. C'est pourquoi la plante cultivée au Jardin botanique est très surveillée; au moment de la fructification, un filet recouvre l'arbuste pour éviter toute dispersion par les oiseaux.

Sans considérer cette plante comme une invasive (elle l'est potentiellement), il est urgent de détecter si d'autres pieds se trouvent mêlés à la végétation de Chaudanne ou ailleurs. L'automne est une saison favorable; les feuilles prennent des couleurs virant du jaune au rouge, comme le font celles des vinaigriers (*Rhus typhina* L.). Le service des Espaces Verts de Besançon est associé à notre démarche pour enquêter et repérer d'éventuels *Rhus radicans*, mais aussi pour trouver un moyen efficace d'éradication.

En savoir plus sur l'herbe à la puce...

Taxonomie selon la Flore Laurentienne (cf. la bibliographie)

Classe des Dicotylédones, ordre des Térébinthales, famille des Anacardiacees. Nom du taxon : *Rhus*

radicans L. subsp. *rydbergii* (Small ex Rydb.) McNeil

Il est encore courant de trouver les dénominations suivantes : *Toxicodendron radicans* (L.) Kuntze et *Rhus toxicodendron* L. (le fameux *Rhus Tox.* des homéopathes).

Description

C'est un arbuste à tiges rampantes ou grimpantes. Il peut atteindre 15 mètres de hauteur si les tiges s'accrochent à un support rugueux. Il se multiplie par graines ou à l'aide de ses rhizomes ligneux. Les feuilles sont trifoliées, luisantes; les fleurs rassemblées en panicules sont insignifiantes et donnent des fruits sphériques blancs de quelques millimètres de diamètre qui sont consommés par les oiseaux.

Habitat

On trouve cette plante en Amérique du Nord et dans toutes les provinces du Canada, sauf à Terre-Neuve. Trois variétés sont décrites, la forme grimpante étant localisée essentiellement au sud-ouest du Québec. *Rhus radicans* peuple le bord des chemins et des fossés et les endroits secs, rocaillieux et bien éclairés. Bien que rampant au sol, il se présente souvent sous l'aspect d'un arbuste.

Toxicité

Cette plante est un vrai danger pour l'Homme. En cas de contact avec la sève, une dermatite de contact apparaît (la dermatite à *Rhus*). Le principe actif est un ensemble de substances appelées toxicodendrol (ou parfois urushiol, signifiant laque en japonais). C'est dans la sève que se trouve le toxicodendrol et pas à la surface des feuilles. Il s'agit d'une huile volatile (oléorésine) présente dans toutes les parties de la plante, sauf dans le pollen.

Ces substances peuvent causer de graves lésions cutanées, surtout au printemps, lorsque la plante est en pleine croissance. Le degré de sensibilité varie selon les sujets et les symptômes vont d'une simple démangeaison accompagnée de rougeurs à des lésions graves suintan-

tes. Faute de soins immédiats, l'incident se termine souvent par un superbe œdème au visage. Nous l'avons constaté au Jardin botanique sur un jardinier, qui, malgré un équipement vestimentaire important pour supprimer les parties mortes d'un *Rhus*, se trouva trois jours plus tard avec un visage enflé au point d'avoir les paupières closes pendant quelques heures. La poussière recouvrant le bois pénétra entre les gants et la veste; les avant-bras furent les premiers touchés, puis ce fut au tour de la poitrine, sur laquelle se développèrent des cloques suintantes, alors que ces parties du corps n'avaient jamais été en contact avec la plante. Les cloques et les plaies sont donc produites par le corps lui-même; c'est une réaction immunitaire de l'organisme.

D'autres plantes de la famille des Anacardiacees peuvent causer des dermatites, mais *Rhus radicans* est la plus commune. Les noix de cajou, les mangues, les pistaches et la laque du Japon sont des Anacardiacees. Il n'est pas surprenant que, chez certaines personnes, ces produits provoquent les mêmes réactions que celles occasionnées par le contact avec l'herbe à la puce.

Quelques exemples de contamination

- Des gouttelettes microscopiques de toxicodendrol peuvent s'attacher aux particules de fumée et contaminer la peau ou, pire, attaquer gravement la gorge et les poumons. Les pompiers qui combattent les feux de brousse en Californie, où abonde *Toxicodendron diversilobum* (Torr. & Gray) Greene (espèce de l'ouest américain appelée chêne vénéneux), font face à ce danger. C'est pour cette raison qu'il est recommandé de ne jamais brûler les branches ni les déchets.
- De nombreux cas d'empoisonnement ont pour cause le seul contact des chaussures ou des vêtements sur les parties du corps non directement touchées. Il est conseillé de toujours porter des gants lorsque

l'on touche des habits, des chaussures ou d'autres objets ayant été en contact avec l'herbe à la puce.

- Le simple fait de caresser un animal s'étant frotté aux feuilles de *Rhus* suffit à provoquer une contamination.
- Le toxicodendrol se conserve presque indéfiniment. Un botaniste du Musée canadien de la nature rapporte le cas de personnes qui ont eu des réactions en touchant des spécimens conservés en herbiers depuis 100 ans.

La littérature abonde d'anecdotes de ce genre; si elles peuvent faire sourire après coup, il n'en reste pas moins que les victimes vivent des instants pénibles.

Heureusement, les cas rapportés en Europe sont rares. Ils sont dus à un contact avec des plantes cultivées dans les jardins botaniques ou en développement inopiné dans certains jardins, fossés ou terrains vagues. Par contre, en Amérique, on estime que 9 personnes sur 10 sont sensibles à l'herbe à la puce.

Traitement suite à un contact avec la sève

Le toxicodendrol met environ 20 minutes à pénétrer la peau. Il est important de laver soigneusement,

avec du savon, les parties que l'on suppose avoir été en contact avec la sève. L'utilisation de l'eau froide est préconisée, car l'eau chaude a tendance à dilater les pores de l'épiderme, ce qui pourrait permettre à la résine de pénétrer encore plus profondément dans la peau. Le lavage de la peau n'empêchera pas la réaction allergique de se produire, mais il empêchera probablement la propagation du poison aux parties non contaminées du corps.

Si les symptômes se manifestent, il est préférable de consulter un médecin qui prescrira un traitement approprié (cortisone). Les irritations de la peau (démangeaison, inflammation rouge, cloques et, dans des cas graves, plaies suintantes) causées par une exposition à de l'herbe à la puce disparaissent normalement en moins de sept à dix jours.

Les flotteurs de bois canadiens ont trouvé un moyen efficace : ils utilisent du bicarbonate de soude (agent saponificateur du toxicodendrol). Ils en portent toujours sur eux.

Utilisation médicinale

En homéopathie, *Rhus radicans* est utilisé pour guérir l'acné, l'eczéma, les herpès, l'urticaire, la varicelle et les zonas, ainsi que les douleurs articulaires, les entorses, les foulures, les tendinites et les sciatiques.

Conclusion

Ces quelques remarques montrent combien il est important de ne pas laisser les *Rhus* gagner du terrain et de les supprimer radicalement. Il est très urgent de les rechercher sur la colline de Chaudanne et d'exercer une vigilance particulière sur les milieux environnants propices à leur installation.

Alors, une suggestion ! Venez voir l'herbe à la puce au Jardin botanique. Ainsi, il vous sera plus facile de la reconnaître dans la nature !

Bibliographie

- BROUILLET L., HAY STUART G., GOULET I., BLONDEAU M., CAYOUILLE J. et LABRECQUE J., 1995. *Flore Laurentienne, Troisième édition (mise à jour et annotée)*. Montréal, Les Presses de l'université de Montréal (Québec) Canada. 1093 p.
- LEFEBVRE L., 1997. *Bulletin d'information toxicologique*, vol. 13, n°3. Centre de Toxicologie du Québec. 4 p.
- INTERNET, Site du Jardin botanique de Montréal et ses nombreux liens.

